

ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)

27 et 28 octobre 2022

THÈME DU COLLOQUE
GLOBALISATION, TERRORISME ET SOUVERAINETÉ EN AFRIQUE

Axe 3 : conditions de la construction d'une indépendance véritable en Afrique

L'AFRIQUE FACE AU NOUVEL ORDRE MONDIAL: QUELLE STRATÉGIE POUR L'INDÉPENDANCE
EFFECTIVE DES ÉTATS AFRICAINS AUJOURD'HUI?

TAMMI Paul

Doctorant

Université de Yaoundé I (Cameroun)

Département de Philosophie

paultammi9@gmail.com

Résumé

La prétendue indépendance obtenue par les pays africains depuis les années 60 est une souveraineté sous contrôle. Autrefois vidée de ses forces par l'esclavage et la traite négrière, aujourd'hui l'Afrique tout entière subit de nouveau l'ordre mondial institué par les grandes puissances mondialistes. Cette nouvelle forme de l'impérialisme moderne se manifeste par l'interventionnisme dictatorial des grandes puissances occidentales sur les États africains, le renversement des régimes africains « rebelles » aux intérêts occidentaux, l'expansion accrue et illégitime du terrorisme dans de multiples États africains, etc. Face à cette idéologie mondialiste, l'indépendance effective et le développement des États africains passent par le changement du paradigme de la non-violence.

Mots clés : Afrique, Nouvel Ordre Mondial, Indépendance, Développement, Transformation

Abstract

The so-called independence obtained by African countries since the 1960s is an under control sovereignty. One emptied of its strength by slavery and the slave trade, today the whole of Africa is once again subject to the world order instituted by the great globalist powers. This new form of modern imperialism manifests itself in the dictatorial interventionism of the great Western powers on African states, the overthrow of African regimes "rebellious" against Western interests, and the increased and illegitimate expansion of terrorism in the many African states, etc. Faced with this globalist ideology, the effective independence and development of African States requires a change in the paradigm of non-violence.

Key words: Africa, New World Order, Independence, Development, Transformation

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Introduction

Pendant plusieurs siècles, le continent africain a été le théâtre des jeux et des mouvements de prédation initiés par les grandes puissances occidentales. Ces campagnes macabres que l'Europe a qualifiées de « mission civilisatrice » telles que la traite négrière, la colonisation, l'impérialisme et par ricochet, le néocolonialisme, ont affaibli, voire vidé l'Afrique de ses ressources naturelles et de sa main d'œuvre hautement qualifiée. Alors que l'année 1960 qui marque l'ère des indépendances de presque tous les États africains ait été considérée par les leaders nationalistes africains comme une année du « salut » pour le continent noir, cette prétendue indépendance n'est en réalité qu'une indépendance dépendante, c'est-à-dire une indépendance sous contrôle, parasitaire, qui subit encore aujourd'hui l'ordre mondial institué par les grandes puissances mondialistes.

L'interventionnisme dictocratique (une dictature à prétention démocratique) des grandes puissances (les États-Unis, la France, etc.) dans la gestion des affaires politiques africaines, le renversement des régimes africains « rebelles » aux intérêts occidentaux (le cas de la Lybie de Kadhafi, la Côte-D'Ivoire de Gbagbo), l'expansion accrue et illégitime du terrorisme dans les multiples États africains (Cameroun, Mali, République Centrafrique), les pillages commerciaux et l'exploitation abusive du continent qui s'en suivirent, sont les preuves suffisantes, s'il en était encore besoin. Cependant, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie depuis le 24 février 2022 que le Président russe Vladimir Poutine qualifie d'« opération militaire spéciale », l'ordre mondial semble être basculé par l'émergence des nouvelles puissances mondiales telles que la Chine, la Corée du nord, l'Inde, l'Iran, etc.

L'unipolarité du monde dirigé par les États-Unis et l'OTAN semble ainsi céder la place à la multipolarité, laissant tomber petit à petit le manteau de l'arrogance et de l'hégémonie occidentale. Dès lors, face à la sirène de ce nouvel ordre mondial qui s'installe, les États africains doivent-ils s'accrocher à l'une des puissances mondialistes pour garantir leur destin ? Quelles sont les bases sur lesquelles s'arc-boutent les grandes puissances pour instituer un ordre mondial aux africains ? Quelles sont les nouvelles stratégies pour sortir l'Afrique de son éternelle dépendance vis-à-vis des puissances mondiales ? Autrement dit, comment accéder à l'indépendance effective des États africains aujourd'hui afin de s'intégrer dans la politique mondialiste ?

Pour aborder ce travail, nous proposons trois hypothèses que nous allons démontrer tout au long de notre travail. En premier lieu, l'indépendance des États africains n'a jamais permis à ces derniers de jouir pleinement de leur souveraineté dans la gestion de leurs affaires internes. Cette domination dont subissent les États africains est une domination majoritairement voulue et accentuée par les chefs d'États africains eux-mêmes. Enfin, pour se défaire de cette éternelle soumission, il faut opérer une réelle volonté de changement de la part des leaders africains. Pour mieux aborder notre thème, nous utiliserons une méthode historico-analytique, bâtie en trois grandes parties, subdivisées chacune en des sous-parties. De ce fait, nous allons, dans un premier temps, identifier clairement les détracteurs de l'indépendance des États africains (1), puis, dresser les différents voies et moyens utilisés par les puissances mondialistes pour maintenir le continent africain dans son état de sous-développement (2), enfin, montrer la nouvelle stratégie pour accéder à la pleine jouissance de la souveraineté des États africains aujourd'hui (3).

1. Identification de l'ennemi de l'indépendance des États africains

Comme affirme un adage camerounais : « on ne marchande pas un cheval tant qu'on ne possède pas un boubou ». Autrement dit, pour mieux aller en guerre et espérer remporter la victoire, il faut non seulement identifier l'ennemie à vaincre, mais aussi et surtout connaître préalablement ses plans d'actions. Dans ce sens, pour mieux chercher les moyens par lesquels les États africains peuvent reconquérir leur indépendance effective, puisque c'est le but principal de notre travail, il faut chercher en amont les forces ennemies qui ont fait et qui font encore obstacle à la pleine jouissance de la souveraineté africaine. De ce fait, deux forces majeures

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

constituent les principaux détracteurs de l'indépendance effective des États africains aujourd'hui : l'Occident dominateur et les Africains eux-mêmes.

1.1. L'Occident dominateur

Le premier ennemi à vaincre, c'est l'Occident dominateur nourri d'une extrême mégalomanie, c'est-à-dire d'une volonté réelle de domination politique, économique, culturelle, etc. En effet, bien avant la pseudo-indépendance obtenue par les États africains depuis les années soixante, les occidentaux se sont fixés pour mission principale, le maintien du continent africain dans son état de sous-développement et de dépendance éternelle. L'Article 25 de la charte de l'impérialisme le témoigne à suffisance, lorsqu'il stipule : « Notre devoir [le devoir des occidentaux] est de maintenir l'Afrique et d'autres pays du monde dans le sous-développement, la misère, la division, les guerres, le chaos pour bien les dominer, les exploiter et les piller à travers les « Missions » des « Nations-Unies » (écrite par « Musée de Tervuren », envoyé par J.-J. Ngangweshé, 2011, p. 1-2). À travers ces propos, l'Occident se tient en ennemi déclaré de la souveraineté et du développement des États africains. Cette politique dominatrice adoptée est accentuée et favorisée par les forces intérieures.

1.2. L'ennemi endogène

Le premier ennemi à vaincre est certes l'Occident prédateur doté d'une « mission civilisatrice »¹. Cependant, les puissances occidentales ne sont pas les seuls responsables absolus des échecs des Africains. Comme l'affirme le philosophe camerounais M. Towa, « Le système mondial de domination et d'exploitation n'est pas constitué uniquement des forces du centre. Il trouve des appuis au sein même des populations et des cultures asservies. » (1979, p. 54). Autrement dit, sans la complicité des peuples africains, la colonisation et son pendant néo-colonialisme ne seraient possibles. M. Towa renchérit en ces termes : « L'ennemi, ce n'est pas seulement l'envahisseur étranger, mais également, dans nos sociétés, toutes les forces (hommes, institutions, structures sociales, coutumes, croyances) qui ont été et sont encore ses complices, toutes les lacunes qui ont facilité son entreprise » (M. Towa, 1979, p. 54). La dépendance africaine des puissances mondiales n'a été et est encore possible aujourd'hui qu'avec la bénédiction ou la complicité des dirigeants des différents États africains.

En effet, depuis 1960², et donc 62 ans aujourd'hui, il n'y a eu, à moins que nous ne soyons mal informé, aucun président, ministre ou parlementaire français, américain ou anglais à la tête d'un État ou d'une assemblée nationale d'un pays africain. La corruption, la précarité de la santé, la montée exponentielle du nombre des chômeurs, les détournements impitoyables des fonds publics, l'analphabétisme, l'amateurisme des soldats africains dans leurs différentes zones d'opération et leur manque d'équipements de pointe, les guerres civiles, l'instabilité politique, la succession des coups d'État, le terrorisme, etc. qui profitent aujourd'hui à la domination occidentale sont les résultats de la désunion politique et de la mauvaise gouvernance instituée par les chefs d'États africains eux-mêmes.

¹ En effet, la colonisation de l'Afrique par les occidentaux est justifiée au nom d'une mission civilisatrice. Cette dernière consiste, selon ses adeptes (les occidentaux) à apporter aux indigènes, sauvages et barbares, les bienfaits de la « civilisation » occidentale, jugée supérieure. Cette mission était considérée comme un fardeau de l'homme blanc, pour emprunter ces termes chers à l'écrivain britannique Rudyard Kipling.

² L'année 1960 est une date à laquelle presque tous les États africains ont obtenu leur indépendance, bien que cette dernière soit sous le contrôle des grandes puissances occidentales à l'instar de la France, l'Angleterre, États-Unis d'Amérique, etc. l'avènement de cette date était conçu par les africains comme une ère de libération du joug colonial avec pleine de promesses progressistes et d'optimisme telles que la pleine jouissance de la souveraineté, la création d'une monnaie africaine, etc. George, Odile ; Matineau, Jean-Luc ; et Nativel, Didier ? Introduction générale In : Les indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires, 1957/1960-2010 [en ligne.], Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, pp. 13-29, généré le 02 octobre 2022, <https://doi.org/10.4000/books.pur.112193> .

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Enfin, la boulimie ou la conservation illégale du pouvoir par certains chefs d'États africains constituent une véritable bombe à retardement. M. J. Muller résume la politique prédatrice africaine en ces termes : « La plupart des dirigeants africains aujourd'hui, pour ne pas dire tous, dirigent leur États respectifs sur la base d'un seul principe : conserver le pouvoir par tous les moyens y compris la force, s'enrichir et enrichir son clan, échanger sa souveraineté contre une prétendue protection par les grandes puissances » (2014, p. 76-79). Cette confiscation illégitime du pouvoir par certains chefs d'État africains souvent accompagnée par le favoritisme politique, les truquages des élections, le scellement de la liberté d'expression, le clanisme, la corruption etc. poussent généralement la population à la révolte et aux guerres civiles et contribuent *ipso facto* à la désunion.

Cependant, quels sont les voies et moyens utilisés par les puissances mondialistes pour maintenir l'Afrique dans une telle dépendance continue qui asphyxie aujourd'hui son rythme de développement? Telle est la question axiale que nous allons développer dans le point suivant.

2. Les armes de la domination occidentale en Afrique

Les méthodes utilisées par les puissances coloniales pour maintenir les États africains dans leur situation d'éternelle dépendance sont multiples et multiformes. Toutefois, loin de constituer une liste exhaustive, nous nous limiterons à quatre domaines précis à savoir : le domaine politique, économique et monétaire, culturel et éducatif et enfin, militaire.

2.1. Sur le plan politique

De prime abord, pour maintenir sa domination permanente en Afrique, l'Occident, en alliance avec les États-Unis d'Amérique, s'est autoproclamé dès le départ comme le détenteur du modèle démocratique et s'est érigé, sous couvert de l'Organisation des Nations Unies (ONU)³, en gendarme de la planète. Ce statut fait de lui (l'Occident) le détenteur de la plume africaine, c'est-à-dire le décideur ou le concepteur du destin de l'Afrique. A cet effet, tout type de gouvernement africain en marge des normes démocratiques occidentales est traité de dictateur. Il (l'Occident) procède ainsi à une délégitimisation ou à une décredibilisation de tout dirigeant ou gouvernement africain qui aspire à la souveraineté et donc, au développement. Un gouvernement africain n'est légitime et légale que lorsqu'il affiche un comportement de soumission totale à la volonté des maîtres coloniaux. Selon cette politique occidentale, la tâche primordiale des africains est de s'absorber dans la déification ou la contemplation éternelle de la « dictocratie »⁴. C'est ce qui ressort de la charte de l'impérialisme, lorsqu'elle stipule dans son article 16 : « Tout pouvoir et gouvernement établi par nous est légal, légitime et démocratique. Mais tout autre pouvoir ou gouvernement qui n'émane pas de nous est illégal, illégitime et dictatorial, quelle que soit sa forme et sa légitimité » (écrite par « Musée de Tervuren », envoyé par J.-J. Ngangweshe, 2011, p. 1-2). À travers cette voie, l'Occident oblige les africains à suivre bêtement un « ordre inconnaissable » d'une vision mondialiste (C. R. Mbelé, 2015, p. 29).

En outre, la création et la transformation des certains pays africains en une zone d'influence étrangère est l'une des méthodes utilisées par l'Occident pour enfoncer l'Afrique dans son état de sous-développement. Ces zones d'influence créées malheureusement en accord parfait avec certains dirigeants africains, permettent aux puissances occidentales comme la France et les États-Unis par exemple de mieux contrôler la politique africaine

³L'article 22 de la charte de l'impérialisme stipule : « L'ONU est notre instrument, nous devons l'utiliser contre nos ennemis et les pays du tiers-monde pour protéger nos intérêts » (écrite par « Musée de Tervuren », envoyé par J.-J. Ngangweshe, 2011, p. 1-2).

⁴ Nous empruntons ce terme « dictocratie » à E. Wonyu, enseignant camerounais de politique internationale et des relations internationales. Il est spécialiste de question de coopération, de développement et d'intégration. L'auteur a employé ce terme dans son ouvrage intitulé *L'afro-pessimisme, un alibi français*, Éditions Iroko, Yaoundé, 2018 et désigne une dictature à prétention démocratique.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

et d'intervenir militairement dans tous les États où leurs intérêts sont remis en cause ou menacés. Ces propos de P. Roy vont dans ce sens lorsqu'il affirme : « Par ce terme [zone d'influence], on peut entendre la création (ou le maintien) à l'intérieur des États concernés [les États africains par exemple], d'un rapport de dépendance structurelle au niveau économique et son influence directe au niveau politique sur le processus de décisions » (1975, p. 61-70). Les cas de la France en république centrafricaine et des États-Unis au Rwanda sont des exemples palpables parmi tant d'autres.

Ensuite, le recours acharné à l'application impitoyable de la « règle d'or » de la charte de l'impérialisme constitue l'une des voies utilisées par l'Occident aujourd'hui pour maintenir les États africains dans leur captivité. Cette « règle d'or » consiste en l'assassinat direct ou indirect des chefs d'États africains rebelles à leurs intérêts. Ainsi stipule cette charte dans son article 26 : « Notre règle d'or est la liquidation physique des leaders et dirigeants nationalistes du tiers-monde » (écrite par « Musée de Tervuren », envoyé par J.-J. Ngangweshe, 2011, p. 1-2). Suivant la logique de cet article, tout chef d'État africain qui initie une voie émancipatrice libre et souveraine est menacé, ligoté et, dans la mesure du possible, tué. Les cas de Patrice Lumumba, Thomas Sankara, Oum Nyobe, Mouhamar Kadhafi, Idriss Deby Itno, etc. sont encore frais dans les mémoires des peuples africains. Ces assassinats commandités par les puissances occidentales à l'endroit des leaders et chefs d'États africains sont programmés sous couvert des résolutions du conseil de sécurité de l'ONU⁵.

Enfin, tout plan de développement libre et souverain émanant d'un président ou d'un gouvernement africain est synonyme de non-respect du soi-disant ordre mondial qui n'est rien d'autre qu'un ordre de domination. C'est pourquoi, pour mieux asseoir leur hégémonie, les occidentaux (la France, l'Angleterre, l'Allemagne pour ne citer que ceux-ci) font obstacle à tout type d'initiative africaine allant dans le sens de la libération. L'Article 23 de la charte impérialiste en témoigne une fois de plus : « Notre objectif est de déstabiliser et de détruire les régimes qui nous sont hostiles et installer nos marionnettes sous la protection de nos militaires sous la couverture des mandats de force de l'« ONU » » (écrite par « Musée de Tervuren », envoyé par J.-J. Ngangweshe, 2011, p. 1-2). C'est cette politique macabre qui est aussi employée pour empêcher le redécollage de l'économie africaine.

2.2. Sur le plan économique et monétaire

Le sous-développement économique des États africains est causé par la détérioration des termes de l'échange. Cette dernière est une politique économique mise sur pieds par les grandes puissances coloniales pour dominer économiquement les pays pauvres. Elle consiste à acheter les produits des ressources naturelles (thé, cacao, bois, or, uranium, diamant, etc.) des pays sous-développés (États africains par exemple) moins chers sur le marché mondial et de revendre ces mêmes produits (après transformation dans les industries européennes ou américaines) plus chers aux pays pauvres. Cette politique économique se manifeste également par la confiscation illégitime des ressources naturelles africaines par les puissances coloniales en les maintenant dans leur état d'éternels fournisseurs des matières premières et consommateurs des produits importés.

Outre la détérioration des termes de l'échange, l'imposition du Franc des Colonies Françaises d'Afrique (FCFA) aux 14 colonies françaises en Afrique et la gestion de la politique monétaire africaine par les puissances étrangères constituent aussi des méthodes modernes utilisées par les puissances coloniales pour asservir l'économie africaine. Ces méthodes de dépendance monétaire instituées par les puissances coloniales constituent un véritable handicap à la souveraineté monétaire des États africains.

⁵ Pour justifier nos propos, nous convoquons l'article 7 de la charte de l'impérialisme qui stipule : « Les résolutions de l'« ONU » sont des textes qui nous donnent le droit et les moyens de frapper, de tuer et de détruire les pays dont les dirigeants et les peuples qui refusent de se soumettre à nos injonctions sous la couverture des Résolutions du Conseil de Sécurité de l'« ONU » (écrite par « Musée de Tervuren », envoyé par J.-J. Ngangweshe, 2011, p. 1-2).

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

En effet, dénommé franc des colonies françaises d'Afrique depuis sa création en 1945, puis franc de la communauté financière d'Afrique en 1958, et aujourd'hui franc de communauté financière d'Afrique (pour les États ouest-africains) et franc de la coopération financière en Afrique centrale (pour les États de l'Afrique centrale), le FCFA est une monnaie utilisée par 14 pays d'Afrique à savoir le Cameroun, la république centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Cette monnaie coloniale est fabriquée en France, plus précisément à Chamalières.

Le fonctionnement de cette monnaie coloniale s'arc-boute sur des grands piliers notamment la fixité du taux de change avec la monnaie européenne. Cet arrimage à l'Euro impacte négativement le CFA en cas d'éventuelles fluctuations de la monnaie européenne. En d'autres termes, en cas de dépréciation de l'euro face au dollar américain par exemple, la valeur du FCFA chute inéluctablement, rendant *ipso facto* les importations plus chères.

En outre, le fonctionnement du FCFA oblige les pays africains de la zone franc à verser la moitié de leurs réserves de change dans le trésor public français⁶. Cette centralisation des réserves de change donne à la France non seulement une garantie de contrôle du plan de développement des États africains, mais aussi et surtout d'exercer librement sa tutelle sur les politiques économiques des États membres. Ainsi, la détention de la monnaie africaine par la France place et maintient simultanément les pays africains de la « zone franc » en état de servitude éternelle en les interdisant de s'industrialiser et de réaliser des projets de développement durable.

2.3. Sur le plan militaire

Dans leur allocution traditionnelle, pour mieux déstabiliser les États africains et pérenniser leur hégémonie, les grandes puissances mondialistes (la France en particulier et ses alliés) procèdent soit par l'implémentation de leurs bases militaires (Côte-d'Ivoire, Niger, etc.), soit par déploiement sporadique de leurs forces armées dans les différents États africains (Mali, République Centrafricaine, Soudan, etc.). Le cas de la force Barkhane au Sahel et au Sahara n'est qu'un exemple palpable parmi tant d'autres.

En effet, l'opération Barkhane est une politique militaire menée par la France en alliance étroite avec ses alliés dans certains pays africano-sahéliens tels que le Mali, le Niger, le Tchad, etc. Cette politique étrangère, loin de lutter efficacement contre les terroristes djihadistes et de restaurer la paix et la sécurité en Afrique, constitue plutôt une source du terrorisme et des guerres fratricides. Car, leur mission principale est non seulement de préserver leurs intérêts politiques et économiques en Afrique, mais aussi et surtout d'avoir une mainmise sur la politique libératrice venant des leaders africains. Cette mission voilée, très souvent revendiquée sous couvert de l'Organisation des Nations Unies (ONU), aboutit généralement à la division interne des États africains (le Soudan actuel), des guerres civiles (Cameroun, Centrafrique, Tchad, Niger, etc.), l'assassinat direct ou indirect des leaders ou chefs d'État africains (la Libye de Kadhafi, Idriss Deby Itno au Tchad) ou encore à des coups d'État (la Côte-d'Ivoire de Gbagbo, le Soudan d'Ali Béchir, etc.).

⁶ Selon les propos de l'économiste et ancien Ministre togolais de la prospective M. Kako Nubukpo, recueillis par le journaliste Raoul Mbog (Aix-en-Provence, envoyé spécial du journal Le Monde le 07 juillet 2015 et mis à jour le 09 juillet 2015, les deux banques centrales de la zone franc à savoir la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) et la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) disposaient d'une somme de 3600 milliards de FCFA en 2005, soit environ 72 milliards d'euros dans le trésor français. Cette information est disponible sur le site : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/07/08/le-franc-cfa-freine-le-developpement-de-l-afrique_4675137_3212.html.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Enfin, la formation et l'équipement militaire des forces armées des différents États africains par les puissances coloniales contribuent aussi au déséquilibre militaire. Cette situation place automatiquement l'armée africaine sous la dépendance éternelle des forces armées occidentales.

2.4. Sur le plan éducatif et culturel

Pour asseoir leur suprématie en Afrique sur le plan éducatif et culturel, les puissances coloniales ont imposé leurs langues (français, anglais, espagnole, etc.) dans les systèmes éducatifs des pays africains. Cette politique linguistique a pour but d'avoir une Afrique sans les africains, une Afrique dépourvue de sa propre culture, de sa propre vision du monde, une Afrique morte et insensible à la sirène du changement. Cette acculturation des africains se manifeste aujourd'hui par le manque de confiance en soi dans le choix politique, la déification absolue de la culture occidentale, la « dysmorphophobie » qui pousse à l'utilisation de la greffe ou de la mèche par les femmes africaines pour ressembler aux blanches, la haine mutuelle entre les africains, etc.

De ce qui vient d'être dit, il ressort clairement que le néocolonialisme dont est victime l'Afrique aujourd'hui obéit à un mécanisme établi et exécuté par les puissances occidentales. Cependant, face à cette situation hideuse dont sont victimes les États africains, ces derniers doivent-ils attendre une aide étrangère pour arracher leur indépendance effective ? En d'autres termes, l'indépendance effective dont rêvent les États africains aujourd'hui ne sera-t-elle possible que par une aumône étrangère ? Sinon, quelles sont les stratégies fiables pour accéder pleinement à l'indépendance effective des États africains et espérer parler de l'ordre mondial africain aujourd'hui ? Telles sont les questions qui constitueront la dernière partie de ce travail.

3. Les stratégies pour la reconquête de l'indépendance effective des États africains

Selon le général J. Salvan cité par T. S. de Swielande (2008, p. 78), la stratégie est « [...] l'ensemble des méthodes et moyens permettant d'atteindre les fins exigées par la politique ». La stratégie d'un État couvre l'ensemble des moyens mis en place pour atteindre ses multiples objectifs.

Il n'y a pas de développement sans une volonté réelle de changement. S'il y a eu un miracle grec, il peut aussi avoir un miracle africain. L'indépendance effective des États africains ne doit et ne peut s'arracher que par les africains eux-mêmes. « Allah ne change en rien la condition des hommes tant qu'ils n'auront pas changé ce qui est en eux-mêmes », affirme le *Coran* dans la 13, verset 11. En d'autres termes, les africains doivent changer avant que leur contexte ne change. « La solution à nos problèmes ne se trouve pas au ciel, entre les mains des dieux ou des chefs charismatiques, des hommes providentiels et autres sauveurs », renchérit M. Towa (1997, p. 11). C'est pourquoi, pour jouir pleinement de leur indépendance, les États africains doivent, à notre avis, adopter un nouveau paradigme : la non-violence.

Selon Jacques Semelin, la non-violence est « [...] une doctrine de l'action collective qui préconise de ne pas recourir à la violence pour résoudre les conflits ». Selon J. M. Muller

Le principe essentiel de la stratégie de l'action non-violente est celui de non-collaboration, lequel repose sur cette analyse : dans une société, ce qui fait la force des injustices du désordre établi, c'est la complicité par l'organisation d'actions collectives de non-coopération avec les structures sociales, économiques ou politiques qui engendrent et maintiennent ces injustices. (2014, p. 76-79).

Ce paradigme de la non-violence « [...] vise à organiser des actions de non-collaboration avec les institutions, les lois, les idéologies, les régimes, les États qui portent atteinte aux libertés et aux droits de l'être humain. » (J. M. Muller 2014, 76-79). Elle (la non-violence) s'effectue sur une double dimension interne et externe.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

3.1. Sur le plan endogène

Comme le déclare La Rochefoucauld, « C'est une grande folie que de vouloir être sage tout seul », (1979, p. 82). L'adoption d'une destinée singulière et la fracturation ou la balkanisation de l'Afrique en des « petits États » fragilisent son intégration économique ou politique et favorisent la domination des grandes puissances. Les verdicts historiques sont encore parlants aujourd'hui. Fort de ce constat, l'indépendance des États africains ne peut s'arracher de façon individuelle et en ordre dispersé.

Sur le plan interne, l'indépendance effective des États africain n'est possible qu'avec la dé-reconstruction de l'union africaine. Cette dé-reconstruction consiste à déchirer la voie de l'hypocrisie et de la désunion qui règne encore en Afrique. En effet, l'Union Africaine tant vantée jusqu'ici par les Africains n'est que théorique. Elle est embryonnaire parce que manipulée par les puissances étrangères. Le silence et les comportements solitaires affichés par les chefs d'États africains suite à l'assassinat direct du colonel Kadhafi par la France en 2011, constituent une belle illustration. C'est pourquoi, l'Union Africaine, si elle veut être fructueuse, doit être refondée aujourd'hui sur la reconnaissance d'un destin commun et la mutualisation des efforts de tous les pays africains, par-delà les inégalités économiques et démographiques des États membres. Dit autrement, l'Union Africaine doit être menée de façon sereine et dépouillée de toute manipulation étrangère et de toutes tendances égoïstes et particularistes. Au nom de ce destin commun à l'Afrique, chaque pays africain doit, par-delà les inégalités économiques et démographiques, se défaire de son « cher moi »⁷, pour parler comme Kant, c'est-à-dire de sa suprématie de l'autosuffisance économique ou politique. Cette Union Africaine établie en amont doit se manifester en aval sur tous les plans : politique, culturelle et éducatif, sécuritaire et militaire, économique et monétaire etc.

❖ L'adoption d'une politique africaine de développement

Le renversement de l'ordre politique impérialiste établi qui aveugle les africains, passe par une prise de conscience continentale et l'adoption d'une politique panafricaine qui s'arc-boute sur des actions collectives. La politique étant l'art de bien gouverner la cité (Platon), la réalisation des projets de développement d'un État n'est possible que lorsque ce dernier est dirigé par une élite qualifiée répondant aux aspirations de sa population. De ce fait, sur le plan microscopique, chaque État africain doit se défaire des forces politiques étrangères en établissant un gouvernement issu des élections libres et transparentes, contrôlées et surveillées par une délégation de l'Union Africaine. Cette dernière étant l'organe libre et souverain chargé de mener à bien l'application stricte des institutions établies par chaque État.

Sur le plan macroscopique, les États africains doivent adopter une politique globale de développement durable propre aux africains. Il s'agit de conceptualiser une vision du monde en rapport étroit avec leurs réalités sociopolitique, économique et culturel, capable de s'intégrer dans le nouvel ordre mondial.

❖ La promotion des langues africaines et l'adoption d'une langue continentale

L'union africaine doit favoriser la reconquête de l'identité africaine à travers la réécriture de son histoire et l'enseignement des cultures africaines sans complexité ni complaisance. La relégation en langues secondaires de toutes celles héritées de la colonisation telles que l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais, etc. (pour ne pas les effacer complètement), permet de rétablir la souveraineté linguistique africaine.

En outre, l'Union Africaine doit favoriser avec optimisme la procédure de l'adoption d'une langue unique et commune à tous les États africains telle que le swahili (langue la plus parlée aujourd'hui en Afrique). Cette

⁷ E. Kant dans son ouvrage intitulé *Fondements de la métaphysique des mœurs*, présentation de J. Costilhes, Hatier, Paris, 1963.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

langue choisie par les Africains et pour leurs intérêts collectifs permettra non seulement de renforcer la solidarité et la fraternité africaine dégénérées par la déculturation, mais aussi et surtout d'adopter leurs propres systèmes éducatifs en rapport avec leurs réalités sociopolitiques et culturelles.

❖ La création d'une Force Armée Africaine d'Intervention Interétatique

De prime abord, la transformation des certains pays africains en une zone d'influence étrangère telle que nous l'avons décrite plus haut est la véritable cause du terrorisme et des guerres civiles en Afrique. La présence militaire occidentale en Afrique n'a été, n'est et sera jamais (à notre avis) une solution idoine contre la montée exponentielle des mouvements terroristes en Afrique. L'armée française ou américaine, est une armée d'occupation à prétention humanitaire dont l'objectif premier est de préserver leurs intérêts particuliers et de consolider pleinement leur domination coloniale⁸.

En outre, l'installation des bases militaires en Afrique à la demande des africains est un manque de confiance en soi. Fort de ce constat, pour assurer l'indépendance militaire africaine, il faut procéder au démantèlement des différentes bases militaires étrangères existantes en Afrique. Cette initiative permet aux peuples africains d'avoir une vision réelle et claire et une maîtrise de leur situation sécuritaire, afin des proposer des solutions africaines appropriées.

Ensuite, la création d'un groupement militaire qu'on pourrait dénommer, selon nous, **Forces Armées Africaines d'Intervention Interétatique** formées et dirigées par les Africains eux-mêmes. Une armée mixte c'est-à-dire, composée d'hommes issus de différents pays africains, destinée spécialement à défendre l'intégrité et la souveraineté de tous les pays africains contre le terrorisme et les attaques extérieures.

Enfin, la création et le financement par tous les États africains d'un centre d'excellence en industrie de pointe capable de relever les défis sécuritaires et militaires. Cette armée forte garantira aussi la souveraineté économique et monétaire de l'Afrique.

❖ La création d'une monnaie africaine garantissant la souveraineté économique

Dans le Discours de la méthode, le philosophe français René Descartes affirme : « ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien » (1972, p. 27). En d'autres termes, ce n'est pas le fait d'être potentiellement riche en ressources naturelles, mais l'essentiel c'est de bien l'exploiter. En effet, pourquoi le continent africain plus riche en sous-sol et en matière premier (or, minerais, etc.), est malheureusement le continent le plus pauvre de la planète ? Un tel déséquilibre économique se justifie par la détérioration des termes de l'échange. Les grandes puissances mondiales ont fait et font encore de l'Afrique leur vache à lait. Autrement dit, les matières premières des États africains ne servent qu'à faire accélérer l'industrialisation de l'économie des puissances mondiales, laissant ainsi l'industrie africaine à un stade économique embryonnaire. Une telle situation maintient l'économie de ce « continent foutu »⁹ dans une étreinte mortelle d'éternelle fournisseuse et consommatrice des produits importés.

Pour lutter contre cette dépendance économique, il faut mettre en place des industries de transformations des produits locaux (bois, cacao, café, etc.) afin de diminuer les taux d'importation. En outre, il faut créer et financer

⁸ Il ressort clairement de l'article 20 de la charte de l'impérialisme que : « Toute intervention militaire a pour objectif de protéger nos intérêts et ceux de nos valets » (écrite par « Musée de Tervuren », envoyé par J.-J. Ngangweshé, 2011, p. 1-2). Autrement dit, tout détachement des forces armées occidentales en Afrique n'est nullement pour assurer la sécurité de la population africaine, mais plutôt pour défendre les intérêts des puissances occidentales.

⁹ Nous empruntons ce terme à J. Ping, dans son ouvrage intitulé *Et l'Afrique brillera de mille feux*, Paris, L'Harmattan, 2009. L'auteur l'a utilisé pour désigner le continent africain caractérisé par un extrême-sous-développement.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

des entreprises locales, former et encadrer des ingénieurs dans les diverses activités (agriculture, l'élevage, etc.) pour une autosuffisance alimentaire en Afrique.

Enfin, l'utilisation de la monnaie n'a de sens que si cette monnaie contribue efficacement au développement des États qui l'utilisent. Sur le plan monétaire, la sortie officielle et définitive des pays africains de la zone franc constitue une voie vers la souveraineté monétaire. A cet effet, les États africains, par le biais de leurs chefs d'État respectif et en collaboration étroite avec l'Union Africaine, doivent supprimer immédiatement et de façon irréversible, l'existence et l'utilisation de la monnaie étrangère. Car, aucun pays, du moins à notre avis, ne s'est développé sur la base d'une monnaie étrangère. L'exception ne pourra venir du continent africain. La conception et la réalisation d'un projet de développement durable en Afrique ne peut être pensable qu'avec sa propre monnaie. A cet effet, la création d'une monnaie unique à tous les États africains est une condition *sine qua non* pour la souveraineté économique et monétaire africaine. C'est ce qui garantira son intégration dans la politique mondialiste.

3.2. Sur le plan externe

Le plan externe concerne le volet international. Le sous-développement global dont sont victimes les États africains n'est aucunement lié à la supériorité militaire des occidentaux, mais à la « coopération volontaire », pour emprunter ces termes chers à Muller. En effet, les relations diplomatiques qui existent aujourd'hui entre les États africains et les puissances étrangères sont des relations gagnant-gagné, caractérisées par l'interventionnisme occidental en Afrique, l'imposition de l'économie mondialiste, etc. Pour se libérer aujourd'hui du poids de la domination occidentale et s'intégrer pleinement dans le nouvel ordre mondial, l'Afrique doit cesser tout type de coopération dont l'objectif premier est de la maintenir dans un état de consommatrice et de fournisseuse des matières premières. En d'autres termes, l'indépendance ne sera effective sur le plan diplomatique que lorsque ce dernier sera fondé sur le strict respect de l'égalité et de la souveraineté des peuples concernés sans prééminence d'influence. A cet effet, tout accord politique, économique ou culturel signé avec les partenaires étrangers et dont les clauses sont en défaveurs des États africains doit être librement rompu et refondé sur des bases permettant aux États concernés de s'intégrer mutuellement dans la politique et l'économie mondiales. Il s'agit de signer un rapport diplomatique basé sur le respect du choix politique et de la souveraineté de tous les peuples africains sans exception. C'est sur cette base que le continent africain participera à l'établissement du nouvel ordre mondial à venir.

Conclusion

En définitive, il ressort de ce travail sapientiel qu'envisager l'indépendance effective des États africains aujourd'hui n'est pas rechercher une aiguille dans une botte de foin, c'est-à-dire envisager l'impossible, comme le pensent les adeptes africains et occidentaux de l'afro-pessimisme. Si la Chine qui était jadis un géant aux pieds d'argile est devenue aujourd'hui l'une des puissances mondiales, c'est parce qu'elle a opéré une stratégie d'auto-révolution globale. Il importe donc aux États africains non seulement de déchirer la voie de l'hypocrisie et de la compétition ruineuse, mais aussi et surtout de mener une lutte globale sans faille afin de jouir entièrement de son indépendance et de s'intégrer pleinement dans le nouvel ordre mondial aujourd'hui.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Bibliographie

DESCARTES René, 1972, *Discours de la méthode*, (3^e éditions), Paris, librairie Larousse.

FOUCAULD La Roche, 1976, *Maximes et Réflexions diverses*, collection « Folio classique », Paris, Éditions Gallimard.

KANT Emmanuel, 1963, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, présentation de J. Costilhes, Paris, Hatier.

La charte de l'impérialisme, écrite par « Musée de Tervuren », envoyé par Jean Jacques Ngangweshe, mis en ligne le 26 juillet 2011, <https://fr.scribd.com/document/285157573/La-Charte-de-L-Imperialisme>, (09.01.2023).

Le Noble Coran, 2013, sens traduits par les soins de La Fondation *Al-Muntadâ Al-Islâmî*.

MBELE Charles-Romain, 2015, *Le postcolonialisme comme code de l'inégalité*, Paris, Dianoïa.

ODILE George, et als, 2013, *Introduction générale* In : *Les indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires, 1957/1960-2010* [en ligne], Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 13-29, <https://doi.org/10.4000/books.pur.112193.date> (02.10.2022).

PING Jean, 2009, *Et l'Afrique brillera de mille feux*, Paris, L'Harmattan.

PRESWERK Roy, 1975, Chapitre IV. « Néo-colonialisme et auto-colonisation : l'identité culturelle de l'interlocuteur africain » In : *Le savoir et le faire : Relations interculturelles et développement* [en ligne]. Genève : GraduateinstitutePublications, p. 61-70, Disponible sur internet : <http://books.openedition.org/iheid/3923?> (12.08 2022).

SEMELIN, Jacques, « Non-violence », EncyclopaediaUniversalis [En ligne],. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/non-violence/>;(19.4.2022).

SWIELANDE Tanguy Struye de, 2008, « Les États-Unis et le nouvel ordre mondial émergent », *Les cahiers du RMES*, vol. 5, n°1.

TOWA Marcien, 1997, *L'idée d'une philosophie négro-africaine*, collection «Points de vu», Yaoundé, Éditions CLE.

WONYU Emmanuel, 2018, *L'afro-pessimisme, un alibi français*, Yaoundé, Éditions Iroko.